

Division des élèves
Bureau des actions éducatives, culturelles et partenariales

Arras, le 5 décembre 2023

Affaire suivie par :
Émilie TELLIER
Cheffe de bureau
Tél : 03 21 23 82 90

Lindsay GRISON
Adjointe à la cheffe de bureau
Tél : 03 21 23 91 29

Mél : ce.i62de3@ac-lille.fr

20, boulevard de la Liberté
CS 90016
62021 Arras cedex

Mesdames les Cheffes d'établissement

Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation 2023-2024

Vous avez été destinataire d'une circulaire de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille vous informant des modalités d'organisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation au titre de cette année scolaire 2023-2024.

Le pilotage du concours est centralisé au niveau académique. Cependant, les opérations suivantes continuent à relever de mes services :

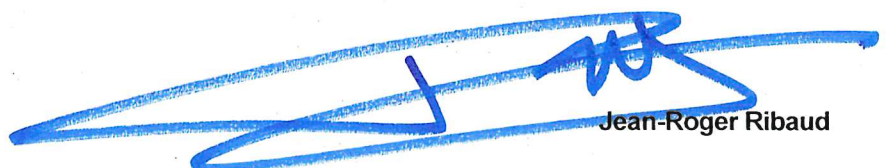
- L'inscription au concours préalable à votre participation. Pour ce faire, la fiche d'inscription (cf. PJ) est à compléter et à transmettre, **par courriel uniquement**, à ce.i62de3@ac-lille.fr, **avant le lundi 29 janvier 2024**.
- L'envoi des sujets académiques aux établissements scolaires qui se sont inscrits à l'épreuve individuelle du concours (catégories 1 et 3). La date de l'épreuve a été fixée au **vendredi 22 mars 2024**.
- La transmission des productions avant le **lundi 25 mars 2024**. Elles devront être adressées à mes services par bordereau d'envoi. Une attention particulière devra être portée aux contraintes formelles émises dans le règlement du concours, notamment la durée des vidéos et des documents sonores. **En outre, la clé USB est le seul support de données numériques accepté.**
- L'organisation du collège départemental des correcteurs qui se réunira au **Lycée Robespierre d'Arras le mardi 16 avril 2024**. Composé de représentants de l'éducation nationale et de représentants des associations patriotiques d'anciens résistants et déportés, il est chargé d'examiner l'ensemble des travaux et d'en sélectionner pour concourir au niveau académique.
- Pour honorer les participants distingués du département, une cérémonie de remise des prix organisée avec la Préfecture du Pas-de-Calais est programmée au **mercredi 22 mai 2024**. Cette manifestation précédera une cérémonie académique qui se tiendra fin mai et établira le palmarès de l'académie de Lille.

Je vous remercie, par avance, de votre engagement et de celui des équipes éducatives pour assurer la participation la plus forte à ce concours.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour la rectrice et par délégation
l'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Éducation nationale

*Sachant pouvoir compter
sur vous !
Bien Cordialement*


Jean-Roger Ribaud